



Parution trimestrielle
Rédacteur en chef : Le Maire
Dépôt légal L101-5108

Agenda

Pétanque

Les mardis, jeudis, samedis
14 h 00, Espace Les Chênes
Contact : 07 70 72 32 85

Vendredis récréatifs seniors

21 avril
26 mai
16 juin
21 juillet
15 septembre
20 octobre
17 novembre
14 h 00, Espace Les Chênes
Participation libre

Bibliobus

2^e mercredi du mois
16 h 00, École rue des Bois
Contact : 06 19 30 41 76

Balayage mécanisé M2A

Ne pas stationner vos véhicules sur
les trottoirs et la route à ces dates.
8 et 9 mai
12 et 13 juin
10 et 11 juillet
11 et 12 septembre
9 et 10 octobre
13 et 14 novembre

Journée jeunes Rally'Party

18 avril
9 h 00 Espaces Les chênes
**COMPLET à l'heure où nous
mettons sous presse**

Samedi 15 et dimanche 16 avril

19^e édition du Marché aux
Plantes au Parc zoologique et
botanique de Mulhouse (M2A)

Journée citoyenne

Samedi 13 mai

Terre de jeux 2024

Des événements sportifs seront
proposés les
23 juin et 14 octobre



Le conseil municipal du 16 mars 2023, en bref...



Convention MJC Bollwiller Participation ALSH

Le conseil municipal approuve la signature d'une convention entre la MJC de Bollwiller et la commune de Feldkirch pour l'année 2023, stipulant :



- De participer au financement des ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) au sein de la MJC de Bollwiller pour 2023, afin que les enfants de Feldkirch payent la même cotisation que ceux de Bollwiller ;

- De plafonner l'aide à 22 € par journée et par enfant, par versement trimestriel sur présentation d'un état de participation des enfants de la commune ;

- D'associer la commune aux décisions d'évolution tarifaire de cette activité spécifique ;

- D'inscrire un montant de 3 300 € au budget primitif 2023.

La convention est établie pour une durée d'un an reconductible par avenant.

Budget primitif commune 2023

Tarifs communaux

Droit de place :

5 € la première heure,
au-delà forfait 10 € par installation

Distillerie :

6,50 € par heure entamée

Photocopies :

0,15 € /A4 noir - 0,50€/A4 couleur
0,30 € /A3 noir - 1 €/A3 couleur

Cimetière :

Jardin du souvenir, dispersion cendres	100 €
Columbarium (case 3 urnes - 15 ans)	600 €
Plaquette laiton pour gravure	30 €
Cave-urne (15 ans)	600 €
Tombe simple 2 m ² (15 ans)	70 €
Tombe double 4 m ² (15 ans)	140 €
Tombe triple 6 m ² (15 ans)	210 €

Vente du bois :

Fonds de coupe : 18 € le stère
Nettoyage forêt non soumise : 2 € le stère

Salle polyvalente :

Gratuit pour les associations du village,
Forfait 25 € par jour ou 5 € de l'heure pour les particuliers et les associations extérieures.

Salle Espace Les Chênes :

Associations de Feldkirch : gratuit 2 fois/an
au-delà : 150 €/jour

Particuliers de Feldkirch :

En semaine : 200 € par jour
Week-end : 350 €

Autres activités en semaine :

12 € par heure + 7 € par heure de charges
Nettoyage : 100 €
Caution : 300 €

Participation au fonctionnement des écoles :

62 € par enfant et par année scolaire, non reportable,
(comprenant les fournitures scolaires, les transports, les photocopies, les petites fournitures administratives).

Nous vous rappelons que l'intégralité du PV du conseil municipal est affiché en mairie en accès libre.



Subventions aux associations

Le conseil municipal approuve le montant des subventions pour la somme de 9125 €.

Les subventions aux associations sont attribuées à condition que l'objet de l'activité représente un intérêt local.

Les relations entre les associations de Feldkirch et la municipalité sont aujourd'hui très développées.

La vitalité de certaines d'entre elles n'est plus à démontrer, et elles occupent dans de nombreux domaines, une place privilégiée.

Écoles

90 enfants sont attendus à la rentrée prochaine.

Des remerciements sont adressés à la commune pour l'aide et les interventions techniques.

Le conseil municipal du 16 mars 2023, en bref



Travaux 2023

Après délibération, le conseil municipal approuve le programme des travaux tel que présenté :



Études - architecture étage mairie	1 500 €
Études + MO - route de Mulhouse	44 000 €
Études - éclairage public cité Alex	2 000 €
Études - piste cyclable vers gare Bollwiller	2 000 €
Création site Internet communal	12 000 €
Aménagement parc Philomène	3 000 €
Aménagement place des Vosges	1 000 €
Accessibilité écoles	2 500 €
École maternelle : toiture et combles	75 000 €
École primaire : toiture et combles	75 000 €
École maternelle : ventilation	45 000 €
École primaire : ventilation double flux	45 000 €
École maternelle : Brise soleil orientable	27 000 €
Hôtel à hirondelles	2 000 €
Rénovation vestiaires FC	1 000 €
Réparations ponctuelles toiture de l'Église	5 000 €
Castel : garages monobloc + garage vélos	12 000 €
Éclairage public + mises aux normes	20 000 €
Poteaux d'incendie	
(cité Alex, chemin du Fossé)	10 000 €
Achat de matériel sapeurs-pompiers	2 000 €
Achat d'outillage service technique	4 000 €
Achat de matériel informatique	10 000 €
Mobilier mairie et école	2 000 €
TOTAL INVESTISSEMENT	403 000 €

Convention de mise à disposition d'un local



Le groupe de joueurs de pétanque a sollicité la commune pour la mise à disposition de sanitaires à l'Espace Les Chênes.

Le local prévu à cet effet (avec accès extérieur) a été aménagé par les services techniques.

La mise en place d'une convention doit préciser les obligations des deux parties, pour une mise à disposition non exclusive, laissant à la commune la possibilité d'utiliser cet espace à tout moment, en cas de besoin.

Ce local est mis gracieusement à disposition du groupe sous sa responsabilité, l'entretien étant à son entière charge.

M. le Maire souhaite que ce groupe se constitue en association ce qui facilitera les relations avec la commune.

Ancien cabinet médical rue Lafer

La Société FILIERIS propriétaire de l'ancien cabinet médical rue Lafer, a informé la commune du souhait de vendre ce bâtiment de 150 m², situé sur un terrain de 13,67 ares.

Une demande d'évaluation a été adressée aux services du Domaine.

Un projet commun de création d'une maison de santé pluriprofessionnelle en partenariat avec la commune de Bollwiller pourrait être développé.

L'Établissement Public Foncier d'Alsace pourrait se substituer à la commune pour l'acquisition de ce bâtiment.

Après délibération, les membres du conseil municipal, souhaitent poursuivre la réflexion autour de ce bâtiment et seraient favorables à l'acquisition de ce bien pour la création d'une maison médicale pluriprofessionnelle.

Forêt

Quelques lots de bois ont été attribués le 14 février 2023.



En 2023, la priorité est donnée aux travaux dans la forêt côté cité Alex, afin qu'elle puisse retrouver une certaine quiétude. Ont été retenus les travaux d'entretien du parcellaire sur les parcelles 34, 35 et 36 et l'entretien de la lisière sur les parcelles de 10 à 21, pour un montant total de 4 361 € TTC. Ces travaux ont été confiés à ADESION.

La lisière de la parcelle 5, derrière les maisons de la cité Alex devra également être entretenue.

Une étude a été demandée pour l'entretien des limites de la forêt derrière la cité Alex et le long de la route de Mulhouse sur la parcelle non soumise qui donne sur la route de Mulhouse.

Les recettes de cette année seront réduites en raison du faible volume produit, il faudra veiller à ne réaliser que les travaux les plus urgents afin de garantir l'équilibre. Le bilan de la forêt sur les 5 dernières années présente un excédent de 15 000 €.

L'état d'assiette 2024 présenté par l'ONF a été refusé et a été remplacé par l'exploitation des chablis présents sur les parcelles 1 à 19.

Le conseil municipal du 30 mars 2023, en bref



Compte-rendu des délégations au Maire

Le conseil municipal prend note des décisions suivantes :

- Commande rampe PMR pour l'école auprès de BRICOFER pour un montant de 4 381 € TTC,
- Commande réfection toiture de l'école primaire auprès de CHEMINETTE : 61 400 € HT,
- Commande de réfection toiture de l'école maternelle auprès de CHEMINETTE : 58 312 € HT,
- Commande pour les études de perméabilité route de Mulhouse auprès de FONDASOL : 5 680 € HT.



Service Eau : compte administratif 2022

Le conseil municipal approuve, le compte administratif 2022-M49, comme suit :

Section d'exploitation

- Dépenses	97 465 €
- Recettes	111 373 €
Résultat de l'exercice	13 908 €
Résultat reporté 2021	138 874 €
Résultat global 2022	152 782 €

Section d'investissement

- Dépenses	26 722 €
- Recettes	35 037 €
Résultat de l'exercice	8 315 €
Résultat reporté 2021	28 880 €
Résultat global 2022	37 196 €

La compétence eau étant transférée à M2A, la commune n'aura plus de budget eau à partir de 2023.

Les excédents de fonctionnement et d'investissement seront affectés au budget principal de la commune, puis transférés à la régie de l'eau de M2A.



Le compte administratif 2022-M49 fait apparaître :

- un excédent global de 189 979,13 € qui sera porté au budget principal de la commune, puis reversé pour moitié à la régie de l'eau M2A, soit :
 - 76 391,35 € en fonctionnement et
 - 18 598,22 € en investissement.



Commune : Compte administratif 2022

Le conseil municipal approuve, le compte administratif 2022-M49, comme suit

Section fonctionnement

- Dépenses	478 008 €
- Recettes	551 540 €
Résultat de l'exercice	73 532 €
Résultat reporté 2021	608 467 €
Affectation Invest 2022	- 48 911 €
Résultat global 2022	633 088 €

Section d'investissement

- Dépenses	314 335 €
- Recettes	93 032 €
Résultat de l'exercice	- 221 303 €
Résultat reporté 2021	- 48 911 €
Résultat global 2022	- 270 214 €



Le compte administratif 2022 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 633 087,58 € et
- un déficit d'investissement de 270 214,31 €.

Le besoin de financement de la section d'investissement est de 270 214,31 € ce qui laisse un excédent global de 362 873,27 €.

Budget primitif commune 2023 :

Le budget primitif de la commune, s'équilibre comme suit, il est proposé de voter les crédits par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Section fonctionnement

- Dépenses	1 031 408,18 €
- Recettes	1 031 408,18 €

Section d'Investissement

- Dépenses	714 300,09 €
- Recettes	714 300,09 €



Ce budget prend en compte l'intégration des excédents du compte administratif de l'eau de 2022, et le reversement de la moitié des excédents à M2A.



Vote des taux

L'état 1259 comporte les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023.

Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Le conseil municipal a voté le maintien des taux pour 2023, comme suit :

- taxe d'habitation : 8,65 % pour un produit attendu de 1 009 €,

- taxe foncière propriétés bâties : 27,11 % pour un produit attendu de 304 174 €,

- taxe foncière propriétés non bâties : 42,14 % pour un produit attendu de 9 355 €,

Produit total attendu :
314 538 €

L'effet d'un coefficient correcteur entraînera une diminution de 32 156 € de cette somme.



Chasse : Changement de permissionnaires

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'agrément en tant que permissionnaire pour le lot unique de M. Gilbert WILK domicilié 33 avenue Kellermann 68270 Wittenheim en remplacement de M. Patrice GRANGLADEN.

Le conseil municipal du 30 mars 2023, en bref

Lotissement : Compte Administratif 2022

Section de fonctionnement

- Dépenses	1 197 103 €
- Recettes	1 341 733 €
Résultat de l'exercice	144 630 €
Résultat reporté 2021	346 690 €
Résultat global 2022	491 320 €

Section d'investissement

- Dépenses	854 229 €
- Recettes	1 017 892 €
Résultat de l'exercice	163 663 €
Résultat reporté 2021	54 049 €
Résultat global 2022	217 712 €

Lotissement : Budget Primitif 2023



Le projet de budget primitif du lotissement a été établi par la commission des finances avec l'assistance de la Conseillère aux Décideurs Locaux, comme suit :

Section fonctionnement

Recettes	910 000 €
Dépenses	1 411 320 €

Section d'investissement

Recettes	870 000 €
Dépenses	1 077 712 €

Petite analyse sur la situation financière...

Actuellement Feldkirch compte 1015 habitants et est membre de M2A depuis 2017.

La situation financière de la commune est notée satisfaisante grâce à une gestion raisonnable avec une volonté de prudence, de bonne utilisation de l'argent des administrés, de travaux ou réalisations utiles et nécessaires.

FONCTIONNEMENT

L'évolution et la structure des recettes et des dépenses est constante.

- Les recettes (543 €/hab.) sont inférieures à ceux de la moyenne départementale ; le principal poste est celui des ressources fiscales, soit 61 % des produits réels.

En 2022, les recettes ont baissé de 5% en raison de la faible recette de coupe de bois.

Les recettes 2022 ont progressé au-delà des prévisions à 114% du budget primitif.

- Les dépenses sont maîtrisées et représentent 471 €/hab. Elles sont moins élevés que la moyenne dé-

partementale. Les charges de personnel représentent 46 % des charges réelles.

En 2022, les dépenses ont augmenté de 8% ; les postes impactés sont essentiellement l'énergie, les produits d'entretien/d'hygiène et le transport des écoles, les fournitures nécessaires à l'entretien des bâtiments et de voirie.

Certaines dépenses ont diminué, grâce à l'économie sur les fournitures administratives et les assurances.

Le taux de réalisation des dépenses est de 73%, ce qui traduit un budget dépenses traité avec prudence.

INVESTISSEMENT

Feldkirch consacre une partie de sa capacité d'autofinancement nette à l'investissement, qui reste néanmoins plus faible que la moyenne départementale.

En 2022, près de 310 €/hab. ont été consacrés à l'investissement et couverts par le financement disponible.

AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement brute est plutôt confortable et couvre la totalité du remboursement de l'annuité du capital de la dette bancaire.

La capacité d'autofinancement nette est positive.

FISCALITÉ

M2A perçoit la fiscalité professionnelle à la place de la commune et lui verse :

- des attributions de compensation ;
- une fiscalité additionnelle aux taxes foncières et d'habitation ;

La commune perçoit uniquement les impôts « ménages », c'est-à-dire la taxe foncière et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. La commune dispose de peu de marge de manœuvre fiscale.

DETTE

L'encours total de la dette (305 €/hab.) est inférieur à la moyenne départementale. La plupart des emprunts sont amortis par des recettes, notamment des loyers.

Le coin des infos... les beaux jours arrivent avec leurs gênes...

Je respecte mon voisinage

Les manifestations privées ou publiques ne doivent pas gêner les riverains.



Après 22h, l'idéal est de transférer à l'intérieur les manifestations de plein air.

Choisir le bon moment, c'est moins dérangent !



Ne pas faire fonctionner les machines ou appareils de bricolage ou de jardinage bruyants :

- du lundi au samedi avant 8h, entre 12h et 13h, après 20h,
- les dimanches et jours fériés.



J'entretiens mon trottoir

Je balaie, je désherbe, je démousse !

Les habitants, propriétaires ou locataires sont tenus de maintenir en bon état de propreté les trottoirs au droit de leur habitat.

Il leur appartient également de désherber le long du trottoir. Le reste de la voirie est traité par balayage mécanisé.

Merci pour votre participation à l'effort collectif et citoyen.

J'aime mon village
Je ramasse les crottes de mon chien



Les toutous

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections canines afin de préserver la propreté des trottoirs, des abords de chemins ou sentiers de promenades, du verger et des terrains ou prés privés.

Des distributeurs de « canisacs » sont mis à la disposition des propriétaires de chiens dans tous les quartiers de la commune.

Je taille mes végétaux qui dépassent

Les arbres, haies et plantations qui dépassent doivent être régulièrement entretenus de façon à ne pas empiéter sur la voirie communale afin de ne pas :

- gêner la circulation des piétons ;
- masquer la signalisation ;
- encombrer les fils des réseaux aériens.



Stationnement sur le trottoir



Selon le code de la route, il est interdit de stationner sur le trottoir.

Il doit être ponctuel et de préférence « à cheval » pour permettre le passage des piétons mais aussi des poussettes et des personnes à mobilité réduite.



Les déchets !!!

Nous avons le souci de vivre dans un village propre !

Les promenades sont souvent l'occasion de ramasser les débris de toutes sortes jetés çà et là par négligence : mégots, papiers, canettes... et même les crottes de chiens !

Faire comme chez soi, ne rien jeter et aussi nettoyer derrière soi !

... Et en plus bien utile pour l'environnement dans lequel nous vivons tous...

M2A et SIVOM

www.mulhouse-alsace.fr



Collecte des sacs et bacs jaunes

Le service Gestion des déchets de m2A a réorganisé les circuits de collecte des sacs et/ou bacs jaunes, du mercredi à FELDKIRCH.

À partir du mercredi 22 mars 2023, la collecte se fera à 5 h du matin et non plus après 8 h.

La présentation des sacs et/ou bacs jaunes devra se faire le mardi soir.

Ordures ménagères et autres



Les ordures ménagères (bacs bleus sont ramassés le lundi matin.

Merci d'utiliser les bacs et de les déposer la veille au plus tôt et les enlever du domaine public après le passage de la benne.

Des bornes d'apport sont à votre disposition rue des Bois et rue Principale pour le verre et les vêtements.

Merci de respecter la propreté des abords de ces bornes en évitant les dépôts sauvages. Pour tous les autres objets encombrants, vous pouvez vous rendre dans la déchetterie de Pulversheim en étant vous munissant de votre carte.



Participons ensemble à l'embellissement de notre village, de nos quartiers et de notre cadre de vie.

Samedi 13 mai 2023

Fleurissement, création de décors en matériaux recyclés, décors de Noël, rénovation bancs publics, ramassage déchets...

Vous avez une idée, un projet, vous souhaitez participer...

**Écrivez-nous à :
secretariat-
feldkirch@wanadoo.fr**

Élagage voie ferrée

Vu l'état de la végétation aux abords de la voie ferrée, SNCF-Réseaux a réalisé des travaux d'élagage et de débroussaillage.

Ces travaux d'entretien sont obligatoires et nécessaires :

- Pour la SNCF, ses partenaires et les voyageurs afin d'assurer la sécurité et la régularité de nos circulations, limiter les incidents, gérer les visibilité et faciliter l'accès au réseau ;

- Pour les riverains dans le but de décourager les décharges sauvages et répondre à leurs attentes.

Ces travaux de maintenance modifient sensiblement le paysage environnant et sont susceptibles de générer des nuisances sonores, notamment si les travaux se font de nuit pour des raisons d'organisation liées aux circulations ferroviaires.

Petit mobilier

Réalisation d'un meuble permettant le rangement du matériel vidéo, réalisé par nos agents techniques, dans la salle du conseil.



Petits et grands travaux

Transformation du local de stockage

Début 2023, le local de stockage à l'espace Les Chênes a été divisé en deux espaces. La commune a procédé à l'installation d'un WC supplémentaire accessible depuis l'extérieur, tout en maintenant une surface de stockage.

Ces toilettes ont été aménagées pour le confort des utilisateurs des terrains de pétanque et lors d'événements sur le site.



Hôtel à hirondelles

Au printemps 2019, nous avons sollicité la LPO (ligue de protection des oiseaux) pour la mise en place de nichoirs à hirondelles sur le bâtiment de l'école primaire.

La période des travaux de rénovation aux écoles, encourt un risque de faire fuir les colonies d'hirondelles installées en pleine période de nidification. Il a été décidé d'installer un hôtel à hirondelles, dans la proximité immédiate de l'école.

Nos agents techniques, des bénévoles, en partenariat avec René GEYMANN (membre bénévole de la LPO, surnommé le sauveur des hirondelles) se sont attelés à la conception de cet hôtel pour un coût nettement inférieur qu'au même produit acheté tout fait. La pose du massif béton est offerte par la Société STARTER TP. Le 3 avril, l'hôtel est enfin mis en place ! Les nichoirs côté Nord seront démontés. On espère avoir des locataires cette année...



Élagage des arbres à la Roselière

Les arbres de la Roselière devenaient gênants pour les piétons.

Des travaux d'élagage ont été réalisés le 7 février sur l'ensemble des arbres et surtout avant l'arrivée du printemps afin de ne pas porter préjudice à la nidification.



Entretien du fossé piste cyclable

Entretien un fossé c'est avant tout lui permettre de remplir sa fonction principale : favoriser le libre écoulement de l'eau et éviter les inondations.

Durant une semaine, les berges ont été débroussaillées et les végétaux broyés par nos agents techniques.

Petits et grands travaux



Les élus traquent les déchets !

Samedi 11 février, quelques élus étaient en opération « Feldkirch propre » le long de la RD 429 cité Alex. Une opération inspirée du programme « Haut-Rhin propre ».

Pas moins de 5 sacs de déchets et divers encombrants ont été ramassés en bordure de piste cyclable, sous le pont de la RD et le long de la RD429.



Une balade avec gants et sacs

Quand certains vident leurs poches et leurs poubelles par la fenêtre de leur voiture, d'autres arpentent la nature pour la rendre plus propre.

Des pinces à déchets sont disponibles en mairie sur simple demande



Formation aux 1^{ers} secours pour les élus

Ambiance studieuse et appliquée les samedis 11 et 25 février, à la caserne des sapeurs-pompiers de Feldkirch, pour les élus municipaux.

Le chef de corps Ludovic OLIVIER a dispensé une action de sensibilisation et d'information des gestes de premier secours à quelques élus. La municipalité le remercie pour ce temps offert.

Éclairage public cité Alex

Fin janvier la société TAMAS a effectué les travaux d'installation de nouveaux candélabres équipés d'éclairage led à la cité Alex.

Le 27 mars, la société TAMAS a réalisé les travaux de démolition de l'ancien transformateur appartenant à une propriété privée.



Entretien lotissement Champ des Oiseaux

Le 23 mars a démarré la 1^{ère} journée d'entretien 2023 des massifs du Champ des oiseaux.

La commune a mandaté l'association d'insertion ADESION pour l'entretien des espaces verts au niveau Lotissement.

Zoom sur les écoles



Meuble de rangement réalisé par les agents techniques.

Bibliothèque scolaire

Encourager les enfants à ouvrir un livre est un défi auquel peuvent répondre les bibliothèques d'école. Souvent les bibliothèques sont éloignées des communes et il est difficile de s'y rendre.

Cette bibliothèque d'école permettra de mettre en place, au cœur de l'école, de la culture, de la recherche, des connaissances, de l'enrichissement.

Un futur lieu de détente, d'émerveillement grâce à un choix diversifié de livres réalisé avec la classe des CE1/CE2.

Conférence sur l'activité physique

Les élèves de CM1 et CM2 ont assisté à une conférence le jeudi 26 janvier.

Des étudiants en kiné sont intervenus pour sensibiliser à l'importance de l'activité physique dans le cadre de l'aventure citoyenne.



Nids de guêpes ou de frelons

Pour toute intervention, il est obligatoire de passer par le Centre de Traitement des Alertes du Service Territorial Incendie et de Secours.

Contactez le 18

Un délai d'intervention peut être appliqué afin de regrouper les interventions.

En cas d'urgence ou si le nid représente un danger immédiat, l'intervention d'un prestataire privé peut être une solution plus rapide.

Feldkirch et ses sapeurs pompiers !

Sapeurs-pompiers en formation de maintien et de perfectionnement des acquis

Pour agir toujours mieux et plus vite, samedi 29 janvier, à Raedersheim, les sapeurs-pompiers de Feldkirch ont eu une formation commune avec leurs collègues du CPI de Raedersheim.

Au programme : des révisions sur l'incendie, l'ouverture de porte et la progression, les différentes techniques d'enroulement de tuyaux.

Merci à eux pour leur présence et le temps donné au service des autres !

Sapeurs-pompiers en exercice

Dimanche 12 mars, les sapeurs-pompiers de Feldkirch et Raedersheim ont réalisé un exercice grandeur nature sur le bâtiment de la mairie.

Cet exercice a permis de tester le bon fonctionnement des procédures et du matériel en cas d'intervention.



Les sapeurs-pompiers sont à vos côtés !

Un été sans drame...

Revoici les beaux jours, le soleil et les grillades au barbecue



C'est la saison des barbecues et être dehors en profitant du beau temps et de l'odeur alléchante de la viande qui cuit sur le grill est vraiment agréable !

Mais le risque de brûlure lors de l'allumage du barbecue est bel et bien présent.

Voici donc quelques conseils afin d'éviter tout désagrément qui pourrait gâcher dramatiquement ce moment de détente.

Si les barbecues électriques ou à gaz sont relativement sécurisés, il peut en être autrement des barbecues au charbon de bois.

Quand vous allumez votre barbecue il ne faut jamais :

- Allumer un barbecue, ni raviver le feu avec de l'essence, de l'alcool à brûler ou autre liquide hautement

inflammable, au risque de brûlure des mains et du visage,

- Porter des vêtements en matière synthétique qui pourraient s'enflammer facilement et se coller à votre peau une fois brûlés,

- Ne pas se mettre de crème solaire (contenant de l'alcool) avant l'allumage.

Où installer le barbecue ?

L'installation est primordiale pour des raisons de sécurité d'utilisation, et aussi pour éviter de causer des nuisances autour de soi.

- Installer le barbecue sur un sol plat et stable avec un espace autour pour se déplacer, et éloigné du mobilier de jardin,

- Placer le barbecue loin des vents dominants et à l'opposé des vents, afin de ne pas cuisiner la tête dans la fumée.

S'équiper avec les bons accessoires, ustensiles de barbecue et matériels

- La tenue : vous êtes en short ! Afin d'éviter les brûlures, se munir de gants et d'un tablier limite l'exposition du corps aux flammes ;

- La cheminée d'allumage : pour un barbecue



au charbon, l'utilisation d'une cheminée d'allumage est plus sécuritaire ;

- Un espace de travail confortable : prévoir une table d'appoint à côté pour cuisiner de façon aisée.

Les gestes à adopter pour un barbecue en toute sécurité

- L'entretien du BBQ : nettoyage et entretien régulier des grilles de cuisson qui sont souvent la cause de départ de flammes ;



- Garder les enfants et les animaux domestiques éloignés. Un barbecue ne doit jamais rester sans surveillance ;

- Un kit contre les brûlures : Ayez sous la main le nécessaire médical pour soigner les blessures superficielles et un téléphone avec les numéros d'urgence pour appeler les secours en cas d'accidents plus graves ou départ de feu ;

- Un kit pour éteindre un feu : Un tuyau d'arrosage à proximité branché, du sable ou un extincteur...



Feldkirch, un village qui rassemble !

Journée Carnaval Créa'party

Mardi gras 21 février, 17 enfants de 6 à 10 ans, résidant à Feldkirch, ont été accueillis pour une journée carnavalesque.

Après un jeu de présentation, les enfants ont préparé un potage aux légumes (carottes, poireaux, pommes de terre) et quelques litres de pâte à crêpes.

Les enfants, déguisés et maquillés, ont rejoint le quartier Alex où ils ont mis en place une saynète bien joyeuse avec leurs épouvantails préférés.



Une magnifique journée de partage entre bénévoles Francine, Nicole, Adeline, Carole, Chantal, Danièle, Martine, Perrine et les enfants motivés et investis.

Merci également aux membres de la Classe 1957 de Feldkirch qui se sont investis pour le découpage des masques en bois.

Prochaine animation : Journée Rally'Party

Mardi 18 avril 2023

(Jeunes résidant à Feldkirch, nés entre 2010 et 2013).

Seules les personnes qui se sont déclarées sur le fichier domiciliaire en mairie peuvent être averties.

Rallye Aïcha des gazelles du Maroc

Mercredi 1^{er} mars, les pilotes Véronique et Sylvie du rallye Aïcha des gazelles du Maroc 2023 ont invité leurs sponsors durant une soirée, la veille du départ et ont fait une présentation de leur véhicule.

La mairie de Feldkirch est entrée dans l'aventure en soutenant et s'associant à l'action humanitaire.



500 kms pour 500 jours avant les JO 2024

Feldkirch s'est inscrit au label TERRE DE JEU 2024. À J-500 avant l'ouverture des JO Paris 2024, le défi lancé par M2A était de parcourir au moins 500 kms.

Samedi 11 mars, pas moins de 134 personnes se sont présentés à la marche semi-nocturne organisée conjointement par la municipalité, le football-club et les sapeurs-pompiers de Feldkirch, sur une boucle balisée par les bénévoles longue de 5 km.

Chacun a pu se désaltérer au point de ravitaillement.

Les randonneurs ont pu rejoindre la soirée conviviale organisée par le football-club et déguster des tartes flambées.

Le 14, 17 et 21 mars, les élèves de l'école pri-

mairie et maternelle ont pris le départ pour additionner leurs kilomètres au challenge.

La commune a offert aux écoliers une petite collation à l'arrivée du parcours.

Ce sont plus de 922 km qui ont été parcourus sur la commune de Feldkirch. Bravo à tous, l'objectif des 500 km est largement dépassé !

Les élèves de l'école maternelle ont réalisé, à eux tout seuls, 113 et 109 km.

FELDKIRCH, Terres de jeu 2024

À vos agendas pour les autres événements sportifs le 23 juin et le 14 octobre 2023.

La municipalité tient à remercier les bénévoles, les associations, les participants et les écoliers



Durant la soirée, Christian FRÉTAY, président et Paul FRANZ, secrétaire de la société d'histoire « Au fil du siècle » ont présenté avec passion quelques épisodes historiques de Feldkirch.

Même si leur allocution était plus longue que prévu, leur mission est d'identifier, valoriser, transmettre ce qui nous a été légué au fil du temps, que ce soit des endroits, des souvenirs, des émotions.



**JOBS
D'ÉTÉ**

Vous avez 18 ans ou plus ;

- Vous êtes titulaire du permis B ;
- Vous cherchez un job d'été pour juillet ou août 2023.

N'hésitez pas à Soumettre :

- un CV ;
- une lettre de motivation ;

Dépôt en mairie de Feldkirch.

Feldkirch, un village qui rassemble !

Réception pour les nouveaux arrivants

Vendredi 31 mars, à 19 h, la municipalité a organisé une "réception conviviale" des nouveaux Feldkirchois.

Qui sont les nouveaux arrivants ? Tous ceux qui, globalement, depuis la période COVID se sont installés dans la commune.

Certains sont déjà investis dans la vie sociale, économique, sportive ou culturelle du village, mais d'autres ont eu plaisir à en découvrir les "forces vives".

Ainsi, étaient présents les élus, les agents de la commune, les représentants des écoles, du périscolaire, des associations, les entreprises ayant travaillé à la réalisa-

tion du lotissement Champ des Oiseaux, la Gendarmerie et les Brigades vertes.

Cette réception était une occasion d'échanges en dehors de tout contexte social, le but étant de faire connaissance, de se faire connaître, de s'informer afin de participer pleinement à la vie communale.

Un apéritif dînatoire était offert pour clore agréablement cette réception avec un mot d'ordre :

« Prendre soin de l'endroit où vous vivez et avoir des relations apaisées entre voisins »



Nos jeunes



Comment alerter les réseaux sociaux d'un cyber-harcèlement ?

Vous êtes victime de cyber-harcèlement ?
Chaque réseau social dispose de sa plateforme d'alerte !

Cliquez sur le lien du réseau social concerné :

SIGNALER À FACEBOOK

SIGNALER À INSTAGRAM

SIGNALER À TWITTER

SIGNALER À TIK TOK

SIGNALER À SNAPCHAT



**Tu es harcelé ?
Contacte le 3018 !**

Ne reste pas seul, des professionnels sont là pour t'aider



Scannez le QR code du réseau social concerné :



Facebook



Instagram



Twitter



Tik Tok



Snapchat

Nos Aînés

Les après-midis récréatifs

Vendredi 20 janvier, les aînés ont fêté la nouvelle année lors de l'après-midi récréatif.

Un moment privilégié pour se détendre et se rapprocher à la fois grâce aux jeux de société, la pétanque, les bavardages et l'instant convivial ; car il faut dire qu'il ne manque jamais de douceurs sur les tables pour satisfaire les papilles gourmandes.

Ce vendredi, la municipalité a offert le crémant et le traditionnel kougelhöp.



Prochaines après-midis : 21 avril - 26 mai - 16 juin - 21 juillet : barbecue - 15 septembre - 20 octobre - 17 novembre

Ateliers nutrition santé

Faire le point sur ses pratiques en matière de nutrition, adopter les comportements pour une alimentation équilibrée et adaptée à ses besoins.

C'était l'objectif des 7 ateliers Nutrition Santé seniors durant lesquels se sont retrouvées 8 personnes, en séances hebdomadaires de 1 h 30, avec l'intervention d'une diététicienne, courant février et mars.



Bien dans son assiette pour rester en forme !



Découverte du programme ICOPE 68

Lors de l'après-midi récréative du 17 février, les Aînés ont pu découvrir le programme ICOPE (voir explications en marge) présenté par une équipe du CPTS de M2A.

Plusieurs personnes ont accepté de tester l'outil de dépistage grâce à l'intervention d'un infirmier.



Un nouveau groupe de randonneuses seniors

Une ancienne initiation à la marche nordique en 2020 a finalement donné naissance à un groupe de randonneuses. C'est chaque jeudi que le groupe se donne rendez-vous pour marcher, dans la bonne humeur, l'amitié et la solidarité.

Plus ou moins sportives, ces randonnées sont, évidemment, à la portée de toutes. Suivant l'itinéraire défini au préalable par Paulette accompagnée de Jacqueline, Edith, Chantal, Danielle, Antoinette et bien d'autres, la distance et la durée peuvent varier tout en respectant la condition physique de chacun.

Ces « Amies randonneuses » se retrouvent ainsi, avec beaucoup d'enthousiasme et de motivation et une belle envie de partager, tout simplement, le plaisir de marcher avec ou sans bâtons !



DÉCOUVREZ
CETTE NOUVELLE
APPLICATION GRATUITE
DE PRÉVENTION



Programme ICOPE pour les + de 60 ans

Un programme pour prévenir la dépendance en repérant les facteurs de fragilité chez les seniors autonomes et vivant à domicile.

À partir de tests simples, une évaluation de 6 fonctions (locomotion, nutrition, santé mentale, cognition, audition et vision) est réalisée en auto-évaluation ou par un professionnel (Infirmier, kiné...) avec des outils numériques.

Si une fragilité est repérée, une évaluation approfondie est réalisée et un suivi personnalisé est mis en place.

L'accompagnement proposé permet à la personne de s'impliquer activement dans le renforcement ou la préservation de ses capacités.



CARTE
Pass'Temps SENIOR

Le plein d'avantages
pour les + de 65 ans !

disponible en mairie

3 entrées gratuites au Zoo
2 entrées 1/2 tarif écomusée
5 entrées gratuites piscines M2A
Diverses entrées à prix réduits

Mairie Feldkirch

Lundi 7 h 30 à 17 h
 Mardi 10 h à 12 h
 16 h à 18 h
 Mercredi 10 h à 11 h 30
 Jeudi 10 h à 12 h
 16 h à 18 h 30
 Vendredi 7 h 30 à 11 h
 Et sur rendez-vous

55 rue Principale
 68540 FELDKIRCH
 Tél : 03 89 48 10 60

Mail : secretariat-feldkirch@wanadoo.fr
 Facebook : mairieFeldkirch

Déchetterie Pulversheim

Du lundi au vendredi
 9h à 11h30 et 14h à 18h
 Le samedi 9h à 18h

Z.I. de l'Aire-de-la-Thur
 68840 PULVERSHEIM
 Tél : 03 89 48 20 86

Collecte déchets ménagers et verts : 08 00 31 81 22

Sivom

en cas de panne sur réseau d'assainissement, débordement, inondation, demande de raccordement au réseau

Tél : 03 10 00 40 75
 ou mail : assainissement@sivom-mulhouse.fr

Contacts utiles

Samu	15
Sapeurs-pompiers	18
Police secours	17
SOS européen	112
Enfants en danger	119
Pharmacie garde	3237
SOS Médecins	03 89 56 15 15
Centre antipoison	03 88 37 37 37
Urgences CH Mulhouse	03 89 64 61 40
Urgences pédiatriques	03 89 64 68 87
Urgences Diaconat	03 89 36 75 34
SOS main 7h-20h	03 89 32 55 77
CH C. Haby Guebwiller	03 89 74 78 00
CH Pasteur Colmar	03 89 12 40 00
Gendarmerie Soutz	03 89 76 92 01
Brigade verte	03 89 74 84 04
M2A service habitant	03 89 33 79 79
Sous-Préfecture	03 89 33 45 45
CEA	03 89 30 68 68
Vétérinaire 19h-8h	03 89 44 31 02
SPA	03 89 33 19 50
Urgence EDF	09 72 67 50 68
Urgence Gaz	08 00 47 33 33
Maltraitance	03 89 43 40 80
Maison de la Justice	03 89 36 80 30
Maison des ados	03 89 32 01 15
Éducation & enfance	03 89 32 58 72
Assistante sociale	03 89 57 24 25
Soléa-Domibus	03 89 66 77 66

Naissance



- Le 23 décembre, naissance de Laïa Sounthone LUANGRAJ
 - Le 1^{er} mars, naissance de Ezio Michael Roberto Steve PORTARO
 - Le 15 mars, naissance de Agathe Isabelle BLUMSTEIN

Décès



- Le 12 janvier, décès de M. Willy REUTENAUER à l'âge de 91 ans
 - Le 6 mars, décès de Mme Marie-Louise RIBER à l'âge de 89 ans

Ils ont fêté leur grand âge...



Le 18 janvier, Bernard RIBER a fêté ses 80 ans



Le 19 janvier, Bernadette ROOST a fêté ses 85 ans



Le 25 janvier, Denis HIRSINGER a fêté ses 85 ans

Noces d'Or

Le 26 janvier, Geneviève & Francis ILLIG ont fêté leurs Noces d'Or. Une délégation de la municipalité leur a rendu visite afin de leur offrir un cadeau et leur adresser tous ses meilleurs vœux !



Grands anniversaires à fêter

Mai

02/05 Brigitte HUSSER, 84 ans
 03/05 Renate WEISS, 67 ans
 03/05 Bernard STRUB, 68 ans
 05/05 Brigitte LISINSKI, 70 ans
 06/05 Rosa SPATARO, 79 ans
 07/05 Jean FLEUOT, 76 ans
 07/05 Jacques TROCME, 73 ans
 07/05 Joëlle STIRMLINGER, 69 ans
 08/05 Sylvie JARAY, 70 ans
 09/05 Yvette WERDERER, 75 ans
 10/05 Bernard KLEIN, 73 ans
 12/05 Antonia PROVENZANO, 80 ans
 13/05 Antonio SPATARO, 81 ans
 13/05 François COSTANZA, 70 ans
 15/05 Jean-Claude ACKERER, 94 ans
 16/05 Bernard HEUPEL, 79 ans
 20/05 Christian FRÉTAY, 82 ans
 21/05 Charles MULLER, 83 ans
 23/05 Paul Laurent FRANZ, 66 ans
 24/05 Marie-Gérardine BOOG, 84 ans
 26/05 Monique GAECHTER, 66 ans
 27/05 Marcel HAENNI, 76 ans
 29/05 Marc EXEL, 69 ans
 30/05 José GUILLEUX, 71 ans
 31/05 Gerhard DENZINGER, 87 ans

Juin

05/06 Gisèle BRIEKE, 81 ans
 05/06 Auguste BAUR, 71 ans
 05/06 Marie-Martine VONTHRON, 65 ans
 06/06 Claude DOENLEN, 77 ans
 08/06 Marie-Rose ROTH, 75 ans
 09/06 Gustave BAUMGART, 79 ans
 11/06 Jean-Paul ZIMMERMANN, 85 ans
 13/06 Patrick KLEINMANN, 72 ans
 18/06 Raymond VIGNOLO, 83 ans
 18/06 Dominique GUTH, 66 ans
 18/06 Henriette MUNINGER, 66 ans
 21/06 Chantal FIMBEL, 69 ans
 22/06 Nives GRESS, 68 ans
 22/06 Irène REMY, 87 ans
 23/06 Bruno CRAYSTON, 65 ans
 24/06 Doris FRONTERA, 68 ans
 27/06 Bernard GAUGLER, 76 ans
 28/06 Brigitte KLEINMANN, 68 ans
 29/06 Christiane MÄTZIG, 75 ans



Le 18 mai, Noces de diamant Antonio & Rosa SPATARO

Le 31 mai, Noces de diamant Jean-Paul & Marie-Claire UNTERFINGER